

Département de l'Isère  
Arrondissement  
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE  
de  
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

**Etaient présents** : Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Laurent COUGOLIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Frédéric VIAL

**Ont donné pouvoir ou sont excusés** : Sandrine BOUVAREL, Sukran BOYRAZ, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sébastien GACON (pouvoir à Estelle GHORIS), Yoann GODET (pouvoir à Christophe GUSI), Bernard JARLAUD (pouvoir à Paul LAVIE), Jean-Philippe PAUGET (pouvoir à Frédéric VIAL), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Wilfried MADULI) Aimé VIAL (pouvoir à Estelle KELLER).

**Date de la convocation** : 19 septembre 2023

**Secrétaire de séance** : Sandrine BUDIN

Conseillers présents à l'ouverture : 18. Quorum atteint.

**Délibération n°85-2023 : Subvention Association des Commerçants**

Afin de soutenir le commerce local en le contexte économique difficile notamment avec l'inflation,

**Après délibération, 24 voix pour et 1 abstention (Stéphanie RADESIC),  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 3 000 euros au groupement des commerçants.
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à cette dépense.
- DIT que les crédits sont prévus au budget à l'article 65748.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 25 septembre 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.



Frédéric VIAL

Le Maire,